

## LETTRE D'INFORMATION DE L'AGENCE NATIONALE DE LA COHESION DES TERRITOIRES (18 février 2021)

Cédric O, secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, présente les enjeux du déploiement du numérique, à travers des programmes que l'ANCT pilote sur tout le territoire, notamment dans les zones rurales. Cette politique publique d'envergure s'articule à la fois autour de l'installation des infrastructures nécessaires et aussi de l'accompagnement des Français éloignés des usages du numérique.

**Le déploiement des infrastructures numériques a connu un rythme soutenu, malgré les freins engendrés par la crise sanitaire. Pouvez-vous nous dresser un bilan pour France Mobile et France Très Haut Débit ?**

L'effort est considérable, et jamais aucun Gouvernement n'a autant fait pour le déploiement des infrastructures numériques. Un chiffre pour illustrer l'engagement de l'État : aujourd'hui, 50 % de la fibre déployée en Europe l'est en France !

L'effort collectif – notamment des collectivités locales et des opérateurs de téléphonie – fait que le très haut débit fixe progresse, partout en France, à un rythme très soutenu grâce à la dynamique des déploiements FttH. On estime à environ 5 millions de lignes FttH déployées en 2020, mieux qu'en 2019. Nous aurons ainsi probablement atteint les 24 millions de prises raccordables en fin d'année et les 10 millions d'abonnés à la fibre.

Sur le mobile, depuis le lancement du **New Deal Mobile** (accord conclu entre le Gouvernement et les opérateurs avec le régulateur) en 2018, dix arrêtés ministériels ont été signés imposant aux opérateurs **la construction de 2 659 nouveaux sites mobile**. À l'échelle nationale, plus de 500 pylônes ont d'ores et déjà été mis en service, et plusieurs dizaines sont mises en service chaque mois.

**Concernant le plan France Très Haut Débit, ce programme sera-t-il bien au rendez-vous de l'objectif 2022 ? Et comment vont être mobilisés les financements complémentaires, issus du plan de relance ?**

Oui, grâce à une mobilisation sans faille du Gouvernement, des collectivités et des opérateurs, nous serons au rendez-vous ! Nous tiendrons l'engagement du président de la République d'apporter une solution de connectivité au très haut débit (dont environ 80 % avec de la fibre jusqu'à l'abonné FttH) pour l'ensemble des foyers, d'ici la fin de l'année 2022.

Mais le Gouvernement, s'appuyant sur la formidable dynamique engagée, s'est fixé un nouvel objectif de généralisation des déploiements de fibre dans tous les territoires d'ici fin 2025. Pour cela, **le plan France Très Haut Débit a été enrichi d'un investissement supplémentaire de 570 millions d'euros**. Il se compose de :

- 420 millions d'euros pour 12 réseaux d'initiative publique qui n'avaient pas encore contractualisé la généralisation de la fibre optique sur leur territoire ;
- 150 millions d'euros dédiés aux raccordements complexes.

## **Vous avez publié un arrêté, fin 2020, pour 593 nouveaux sites de téléphonie mobile à construire pour fournir une couverture 4G. Quelles sont les perspectives, cette année ?**

La vitesse de déploiement est remarquable et nous confirme la pertinence de la politique d'aménagement numérique du territoire que nous conduisons depuis 2017. Mais la situation actuelle fait peser sur nous une exigence, naturelle et légitime, d'accélération.

C'est pourquoi nous avons proposé un calendrier permettant d'anticiper au maximum **l'identification des 800 nouveaux sites (pour chaque opérateur) pour 2021** avec, pour objectif, la publication d'un deuxième arrêté fin mars prochain présentant l'ensemble de la dotation 2021, qui sera consécutive.

## **La crise sanitaire a mis au grand jour les problèmes d'usage des outils numériques pour bon nombre de Français, quelles que soient les générations. Quels sont les enjeux et quels leviers mettez-vous en place pour les accompagner ?**

Au-delà de la connexion, il est essentiel d'accompagner l'appropriation des outils et services numériques par tous les Français et partout. C'est ce que nous appelons communément « l'inclusion numérique », pour que le numérique soit un outil d'égalité des chances et de facilitation de la vie quotidienne.

Avec Jacqueline Gourault et Bruno Le Maire, nous avons mobilisé pour cela **une enveloppe inédite de 250 millions d'euros autour de trois actions, dans le cadre du plan de relance** :

- d'abord, pour former les Français qui le peuvent et le veulent aux usages du numérique, nous finançons **le recrutement et la formation de 4 000 conseillers numériques France Services ([accéder à la plateforme recrutement/candidature](#))**. Ces professionnels de la médiation numérique proposeront des ateliers d'initiation au numérique sur le terrain, en partenariat avec les collectivités territoriales et les associations locales ;
- par ailleurs, nous travaillons à **la conception et au déploiement de kits de mobiliers d'inclusion numérique accessibles et attractifs** pour des structures de proximité. Dans ce but, nous faisons appel à la créativité de nos designers français ([voir l'appel à projets](#)) ;
- enfin, nous généralisons **l'outil Aidants Connect**, afin de sécuriser la réalisation par un aidant de démarches administratives pour des Français qui ne sont pas autonomes.

Le plan de relance s'appuiera également sur le bon déploiement du **Pass numérique** : ce coupon permet de donner un droit à la formation au numérique dans un lieu référencé et de qualité à côté, de chez soi.

## **L'ANCT coordonne ces différents programmes qui impliquent État, opérateurs et collectivités. Qu'attendez-vous de l'Agence ?**

Ces politiques publiques visent toutes, *in fine*, à résoudre la fracture numérique, une mission prioritaire pour le Gouvernement. Le défi est de taille, et les attentes sont grandes.

Pour être au rendez-vous, pour servir et accompagner les Français, je sais pouvoir compter sur l'engagement, l'expertise et la connaissance du terrain de l'Agence pour mener à bien cette mission de service public qui nous est chère.